

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 avril 2021

Monsieur Harold Lebel Député de Rimouski Bureau de circonscription 320, rue Saint-Germain Est, bureau 400 Rimouski (Québec) G5L 1C2

Objet: Demande d'accès

N/Réf.: 1847 00/2020-2021.771

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 11 mars dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « [...] je désire obtenir l'information suivante dans le cadre du projet mobilisateur de délocalisation du programme de doctorat en médecine qui vise à valoriser et à promouvoir la pratique médicale en région et en milieu rural. J'aimerais :
 - Obtenir l'échéancier de construction du pavillon d'enseignement délocalisé de Rimouski et celui de Lévis, les échanges de documents le confirmant ainsi que le budget consacré à la construction de chacun des pavillons.
 - Obtenir les projections du nombre d'étudiants attendu dans chacun des 2 campus (Rimouski et Lévis) et les échanges de documents le confirmant.
 - Obtenir les ententes entre l'UQAR et l'Université Laval en ce qui concerne le cheminement académique des étudiants, les services aux étudiants et à la vie étudiante. » (sic)

Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande. Il s'avère que votre demande relève davantage de l'Université Laval, de l'Université du Québec à Rimouski et du ministère de l'Enseignement supérieur. Nous vous invitons à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de ces instances. Leurs coordonnées sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Commission d'accès à l'information.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Daniel Desharnais

p. j. 1

N/Réf.: 21-CR-00046-67